AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1552
FR0010221234-FS0743

3 octobre 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUTELSAT COMMUNICATIONS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 3 octobre 2023, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 28 septembre 2023, les seuils de 25%, 20% et 15% du capital et des droits de vote de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations[1] et CNP Assurances[2], 64 600 358 actions EUTELSAT COMMUNICATIONS représentant autant de droits de vote, soit 13,59% du capital et des droits de vote de cette société[3], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
CDC (à titre direct)	0	0
Bpifrance Participations SA	64 586 426	13,59
CNP Assurances	13 932	ns
Total CDC	**64 600 358**	**13,59**

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS[4].

À cette occasion, la société Bpifrance Participations SA a déclaré avoir franchi en baisse les mêmes seuils.

———

[1] Contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.
[2] Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.
[3] Sur la base d'un capital composé de 475 178 378 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Cf. notamment communiqué de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS du 28 septembre 2023 et document d'exemption de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS publié dans le cadre de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 28 septembre 2023.